



LA GESTION DES CLAUSES PATHOLOGIQUES EN ARBITRAGE



LES **M**ARDIS DU CMAP

de 8h30 à 10h00

CMAP - Institut 131 - 39 Avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS

Chaque mois, le CMAP - Institut 131 vous convie
à un petit-déjeuner consacré aux
Modes Alternatifs de Règlement des Différends



En visio-conférence



17 novembre 2020

La gestion des clauses pathologiques en Arbitrage



Avec **Jalal El Ahdab**, Avocat au Barreau de Paris (BIRD & BIRD), **Jérôme Richardot**, Avocat au Barreau de Paris (LACOSTE ASSOCIES), Médiateur et Arbitre CMAP, et **Bérangère Clady**, Directrice du Pôle MARD au CMAP.



Jalal El Ahdab

Programme:

- Introduction
- Analyse de l'affaire et l'arrêt UOP : clauses compromissaires en jeu, faits, procédure et issue finale de l'affaire
- Cas pratiques: panorama de clauses pathologiques, analyse de la rédaction
- Présentation de l'Arbitrage CMAP
- Questions / Réponses



Jérôme Richardot



Bérangère Clady